



## Conseil municipal

### Séance du 8 avril 2016

L'an deux mil seize, le huit du mois d'avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du deux des mois et an que ci-dessus.

**PRESENTS** : M. MARIU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint –  
Mme DUCHÊNE Arlette, 2<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 3<sup>ème</sup> Adjoint –  
Mme NOMINE Nathalie, 4<sup>ème</sup> Adjointe - Mme CUNHA Martine - M. PLUME Sylvain -  
M. MESNARD Olivier - - Mme BLANCHET Sandrine - Mme MORIN Magali - M. LUCIER  
Frédéric

**ABSENTS EXCUSES** : Mme ROY BOUTELOUP Cécile – M. D'ARGENT Clément –  
Mme DUFRAISSE Isabelle - M. LAFARGE Philippe

**POUVOIRS** : Mme ROY BOUTELOUP Cécile à Mme BLANCHET Sandrine  
M. LAFARGE Philippe à M. LUCIER Frédéric  
Mme DUFRAISSE Isabelle à Mme NOMINE Nathalie

**SECRETARE DE SEANCE** : Mme NOMINE Nathalie



#### **I- APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE PRECEDENTE**

Après une observation, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 26 février 2016 est approuvé à l'unanimité.

#### **II- DIVERS INFORMATIONS**

##### ***A- Point sur la précédente séance***

M. le Maire fait le point sur l'évolution des dossiers traités lors de la précédente réunion :

- ✓ **Ordinateurs de l'école** : Suite à un dysfonctionnement du serveur récemment acheté, la carte mère a été remplacé, il est de nouveau opérationnel.
- ✓ **Desserte TER** : M. Le Maire est toujours en attente d'une réponse au courrier adressé en janvier dernier au vice-président de la région en charge des transports. Ce courrier relatif à la future desserte TER lors de la mise en service de la LGV SEA a aussi fait l'objet d'un appui de la part du député M. Jean Marie Beffara. Un nouveau courrier sera adressé à la Région sachant que cette nouvelle desserte se discute dès à présent.
- ✓ **Dépigeonnisation** : L'éradication des pigeons est en cours à raison de deux interventions par semaine par l'entreprise MAZE. A ce jour, environ 300 pigeons ont été éliminés.

##### ***B- Point autres réunions***

- ✓ **SAVI** : Une réunion avec la Directrice du Syndicat d'Aménagement du Val de l'Indre ainsi qu'un technicien a permis d'approfondir les renseignements utiles afin d'établir le cahier des charges pour l'étude de la retenue collinaire pour le lotissement des Barons.

- ✓ **SIÉIL** : Une récente réunion sur les compteurs LINKY a fait état de divers reproches liés à ces installations et en particulier l'émission excessive d'ondes. Ces désagréments sont contestés car, selon les sources, non significatifs. Aucune installation sur notre commune n'est envisagée pour l'instant.
- ✓ **Syndicat Intercommunal de Transports Scolaires (SITS)** : M. LUCIER informe que la présidente du syndicat a signé l'avenant de prise en charge des transports par le conseil départemental lors du dernier comité. La participation des communes passe donc de 2.50 € à 3.00 € et de 140 € à 150 € pour les familles. Cette augmentation permet d'équilibrer le budget. Une prochaine rencontre sera programmée avec le Conseil Départemental avant la fin de l'année scolaire.
- ✓ **Urbanisme et évolution** : L'évolution législative relative à l'urbanisme nécessite de « grenelliser » les documents d'urbanisme (PLU). Notre PLU, ayant plus de 9 ans, nécessitera une révision générale conforme aux lois de Grenelle. Le décret relatif à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme a été publié le 29 décembre 2015. Ce décret s'attache à proposer aux élus de nouveaux outils pour les accompagner et les soutenir dans leur mission.
- ✓ **Orange** : M. GAUTHIER confirme que la commune a réellement bénéficié, depuis début mars, d'une augmentation significative de son débit internet qui est passé en moyenne à 10 Mbits et ce, même pour les plus éloignés du central téléphonique. Il est rappelé que les abonnés aux autres opérateurs doivent les contacter directement pour bénéficier de cette augmentation. La réception de la télévision par internet est annoncée en juin prochain, après l'installation d'un équipement supplémentaire dans le central téléphonique.
- ✓ **Aménagement salle des jeunes** : Après une réunion au mois de mars entre les jeunes, les élus et deux animateurs de la Communauté de Communes, il s'avère que la tranche d'âge des jeunes Villeperdusiens intéressés ne correspond pas avec les propositions des animateurs. Toutefois, les élus souhaitent encourager cette initiative en mettant à disposition un local qui se situerait derrière la salle des Albizzias. Des travaux de réhabilitation seront envisagés, pour une ouverture éventuelle en septembre.

### **III- INTERCOMMUNALITE**

#### ***Point Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI) :***

Dans le cadre du schéma départemental de coopération intercommunale, M. le Maire informe les élus que la commission départementale a acté à l'unanimité le rattachement de Villeperdue et Sainte Catherine de Fierbois aux territoires du Val de l'Indre et du Ridellois. Cette décision reste encore soumise à l'approbation des communes sous forme de majorité qualifiée (11 communes devront être favorables), qui interviendra fin juin. Quelques évolutions émaneront de ce regroupement dont les plus importantes concerneront la gestion de l'assainissement et de l'eau ainsi que les ordures ménagères (une taxe viendra remplacer la redevance actuelle). Concernant la fiscalité, les taxes risquent d'être sensiblement identiques donc aucun changement notable à souligner.

### **IV- TRAVAUX COMMUNAUX**

#### ***A- Point travaux LL1 :***

M. le Maire informe les élus que les travaux de réhabilitation, après avoir pris un peu de retard avec l'intervention de plusieurs artisans, se poursuivent correctement avec une livraison du premier logement terminé vers la mi-avril. Les travaux commenceront ensuite au 1<sup>er</sup> étage comme convenu.

### ***B- Point locaux techniques :***

Un devis pour une fosse étanche pour l'aire de lavage a été demandé auprès de Gedimat et est toujours en attente à ce jour.

### ***C- Point aménagements « sécurité » :***

- ✓ ***rue du carroi du vignau :*** Suite à l'interpellation des élus sur des problèmes de vitesse excessive rue du carroi du vignau, il a été décidé de poser un seul coussin berlinois avec un avertissement par un panneau de rétrécissement en voie unique.
- ✓ ***route du Chêne Parapluie :*** Le choix du maître d'œuvre étant finalisé (Cabinet Cahier de Route), une réunion de travail va être planifiée d'ici la fin avril (date à préciser).
- ✓ ***aménagement des gares :*** M. le Maire stipule que le maître d'œuvre a été choisi et que les travaux débuteront courant 2016 malgré la problématique portant sur la réalisation d'un chemin « cycliste » entre Sainte Maure de Touraine et la gare notamment au sujet du pont enjambant l'autoroute A10.

### ***D- Point aménagement base de loisirs :***

L'association « Les Fripons » a sollicité les élus sur l'aménagement de la base de loisirs en demandant l'installation de deux nouveaux jeux : un jeu ressort bateau de pirate et un face à face, qui remplacerait celui en place actuellement. Avec devis à l'appui d'un montant de 1 598.70 € TTC et, après discussion, les élus ont accepté à l'unanimité l'installation de ces jeux. D'autre part, l'association souhaiterait également que la table de ping-pong soit enlevée (car très peu utilisée) afin de libérer de l'espace. Enfin, après un état des lieux des jeux existants, M. GAUTHIER informe que les roulements du tourniquet seront remplacés.

***E- Devis VEOLIA et changement branchement en plomb :*** Plusieurs devis ont été demandés auprès de VEOLIA concernant quatre changements de branchements en plomb (environ 1 700 € TTC par branchement) (rue Dame Milon et impasse de la Varenne), ainsi que le renouvellement des poteaux incendie au lieu-dit La Laurière (environ 4 200 € TTC) et allée du Château (environ 2 500 € TTC). Tous les devis sont acceptés, à l'unanimité par les élus, à l'exception du renouvellement du poteau incendie à La Laurière qui nécessite au préalable une consultation et un avis auprès du SDIS. Ce devis est donc mis en attente.

***F- Validation Agenda d'Accessibilité Programmé (Ad'AP) :*** Mr le Maire précise que l'agenda a été validé par le Préfet.

## **V- BUDGET-FINANCES**

### ***A- Budget général Résultats – présentation et adoption du compte administratif 2015***

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier GAUTHIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de VILLEPERDUE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. MARIAN Roland, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations de l'exercice	580570,60	734128,03	243843,31	530652,84	824413,91	1264780,87
Totaux	580570,60	734128,03	243843,31	530652,84	824413,91	1264780,87
<b>Résultats de clôture</b>		<b>153557,43</b>		<b>286809,53</b>		<b>153557,43</b>
Restes à réaliser			548600,00	94000,00	548600,00	94000,00
Totaux cumulés		153557,43	548600,00	380809,53	548600,00	534366,96
<b>Résultats définitifs</b>		<b>153557,43</b>	<b>167790,47</b>			<b>-14233,04</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;  
déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, à main levée des membres présents et/ou représentés, ce compte administratif.

#### ***DE\_2016\_012 Budget général et compte administratif 2015***

#### ***B- Présentation et adoption du compte de gestion 2015 du budget général***

Le Conseil Municipal

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion du budget général dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 à l'unanimité ;

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1\* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2\* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3\* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

#### ***DE\_2016\_013 Budget général et compte de gestion 2015***

#### ***C- Affectation du résultat 2015 du budget général***

Après vérification et accord sur l'état de consommation et de réalisation des crédits établi par la Trésorerie de Sainte Maure, M. le Maire propose aux élus :

- 1- d'intégrer au budget primitif 2016 du budget général les résultats de la gestion 2015 dès le vote dudit budget primitif

- 2- que les éventuels ajustements de crédits soient effectués par délibération si cela s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal constatant un excédent de fonctionnement 2015 de 153 557.43 €, décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2015 - Excédent	153557,43
Déficit	
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2015</b>	153557,43
<i>Affectation obligatoire:</i>	
* à l'apurement du déficit	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	153557,43
<i>Solde disponible affecté comme suit:</i>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	
<b>B- DEFICIT AU 31-12-2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

#### **DE\_2016\_014 Affectation du résultat 2015**

#### ***D- Présentation et vote du budget général 2016***

M. le Maire présente ses propositions budgétaires tant en fonctionnement qu'investissement.

Il donne des précisions en ce qui concerne certaines dépenses qui évoluent comme celles, entre autres, relatives aux services extérieurs avec une augmentation d'environ 9 % en raison principalement de la dissolution du CCAS et donc à l'intégration des dépenses afférentes (en contrepartie, la subvention annuelle de 2 000 € n'existant plus, l'équilibre se fait de facto).

M. le Maire souligne également une prévision de diminution des charges de personnel d'un peu plus de 11 %.

Pour les recettes, il est à noter qu'en raison d'une part, des travaux de réhabilitation des logements locatifs sis impasse du Vieux Bourg qui entraînent une diminution des loyers et, d'autre part, de la baisse à nouveau des dotations de l'Etat, les prévisions de recettes diminuent d'environ 2 % par rapport à 2015.

Quant aux investissements, ils porteront notamment sur la suite des travaux de réhabilitation des logements locatifs sis impasse du vieux bourg, et l'aménagement de la route du Chêne Parapluie.

#### ***E- Vote des taux des impôts locaux***

Malgré la baisse notable des dotations de l'Etat (-3 % depuis 2013), les élus votent à l'unanimité le maintien des taxes d'habitation (soit 13,70 %) et foncières sur les propriétés non bâties (soit 25,61%) et de la taxe foncière sur les propriétés bâties (soit 12,06 %).

#### **DE\_2016\_015 Vote des taux 2016**

#### ***F- Subventions communales***

Après avoir pris connaissance des diverses demandes de subvention reçues et de la liste des subventions attribuées les années précédentes, et après discussion et délibération les élus fixent le montant des dépenses de subvention 2016 comme suit :

- arrête les inscriptions budgétaires y afférent comme suit : 2500 € à l'article 6574,
- décide de maintenir la subvention pour les CFA, MFR, ... à 25 € par élève domicilié dans la commune et scolarisé dans ce type d'établissement,
- rappelle que des aides ponctuelles sont toujours envisageables en cours d'année notamment pour les associations qui rencontreraient des difficultés particulières à boucler leur budget.

#### **DE\_2016\_016 Subventions 2016**

### **G- Vote du budget 2016**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote le budget primitif du budget général, comme suit:

	Fonctionnement	Investissement			
		Restes à réaliser	Propositions	Virement section fonctionnement	total
<b>Dépenses</b>	597 403,00 €	548 600,00 €	563 766,96 €	-	1 112 366,96 €
<b>Recettes</b>	682 403,00 €	94 000,00 €	933 366,69 €	85 000,00 €	1 112 366,69 €

### **DE\_2016\_017 Vote du budget général 2016**

#### **H- Affectation du résultat 2015 du budget eau potable**

Conformément au compte administratif 2015 et au compte de gestion 2015 approuvés lors de la séance du 26 février 2016, le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement de 44 021.61 € et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau sur la section de fonctionnement.

### **DE\_2016\_018 Affectation des résultats 2015 budget eau potable**

#### **I- Vote du budget 2016 Eau potable**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe eau potable, comme suit:

	Fonctionnement	Investissement		
		Restes à réaliser	Propositions	total
<b>Dépenses</b>	83 921,61 €	113 000,00 €	45 948,63 €	158 948,63 €
<b>Recettes</b>	83 921,61 €	12 000,00 €	146 948,63 €	158 948,63 €

### **DE\_2016\_019 Vote du budget Eau potable 2016**

#### **J- Affectation des résultats 2015 du budget assainissement**

Conformément au compte administratif 2015 et au compte de gestion 2015 approuvés lors de la séance du 26 février 2016, le Conseil Municipal constate un excédent de fonctionnement 2015 de 16 899.81 €, et décide, à l'unanimité, à main levée, d'affecter la totalité de ce résultat en report à nouveau sur la section de fonctionnement.

### **DE\_2016\_020 Affectation des résultats 2015 budget assainissement**

#### **K- Vote du budget 2016 assainissement**

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe assainissement, comme suit:

	Fonctionnement	Investissement		
		Restes à réaliser	Propositions	total
<b>Dépenses</b>	123 349,81 €	16 000,00 €	81 500,00 €	97 500,00 €
<b>Recettes</b>	123 349,81 €	0,00 €	97 500,00 €	97 500,00 €

### **DE\_2016\_021 Vote du budget assainissement 2016**

### ***L- Rachat de crédits sur la station d'épuration et l'extension assainissement des coutants***

Suite à une diminution des taux d'intérêts sur les emprunts, M. le Maire s'est renseigné pour un éventuel rachat de crédits auprès de la Caisse d'Épargne. La proposition reçue mérite d'être affinée.

### ***M- Livres de fin d'année pour les CM2 :***

Les élus décident de reconduire l'achat d'un livre, à hauteur de 18€, pour à chaque élève de CM2. Ce livre leur sera offert lors de la fête de l'école.

### ***N- Feu d'artifice du 14 juillet :***

Les élus décident de reconduire le même budget prévisionnel que 2015 (environ 2 000 €) pour l'achat du feu ainsi que l'achat de flambeaux auprès de Pyro concept.

## **VI- AFFAIRES PERISCOLAIRES**

M. le Maire informe les élus que l'une des animatrices des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP), Sarah VANHUFFEL, a mis fin à ses fonctions le 1<sup>er</sup> avril. M. le Maire, en collaboration avec la Communauté de Communes, met tout en œuvre pour retrouver un nouvel animateur dès la reprise de l'école le 18 avril.

## **VII- DATES A RETENIR**

- |   |  |
|---|--|
| • Atelier créatif (thème Le Printemps)            | <b>Mercredi 13 avril</b> à 15h00 – bibliothèque  |
| • Cérémonie des Coups de cœur bibliothèque Pouzay | <b>Samedi 23 avril</b> à 10h30 – salle des fêtes à Pouzay  |
| • Départ officiel de Rosereine GAUTRON            | <b>Samedi 30 avril</b> à 11h00 – mairie  |
| • Cérémonie du 8 mai 1945                         | <b>Dimanche 8 mai</b> à 11h30 – devant la mairie   |
| • Banquet communal                                | <b>Dimanche 8 mai</b> à 12h30 – « Les Albizzias »  |
| • Commission communication (Lettre d'Infos)       | <b>Lundi 6 juin</b> à 18h00 – mairie   |
| • Pique-nique républicain                         | <b>Dimanche 3 juillet</b> à 12h00 - stade  |
| • Prochains CM                                    | <b>Vendredi 27 mai</b> à 20h00 – mairie<br>(la séance du 29/04 a été supprimée)<br>1 <sup>er</sup> juillet–2 septembre–28 octobre–2 décembre |

## **IX QUESTIONS DIVERSES**

**1. Lettre d'Infos communales :** une prochaine réunion de travail a été fixée le 6 juin par la commission communication pour une distribution prévue la dernière semaine de juin.

**2. Pique-nique républicain :** M. le Maire, ainsi que les élus, souhaite instaurer un moment convivial avec tous les habitants de la commune en organisant un pique-nique républicain au stade. La date du 3 juillet a été décidée et des tables seront mises à disposition de tous. Une communication sera faite sur le site Internet, par affichage et dans les boîtes aux lettres dans les semaines à venir.

\*\*\*\*\*

# DELIBERATIONS



REPUBLIQUE FRANÇAISE  
Département d'Indre et Loire  
**Commune de VILLEPERDUE**

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DE\_2016\_012**

L'an deux mil seize, le huit du mois d'avril, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de VILLEPERDUE se sont réunis dans la salle de la Mairie sous la présidence de M. le Maire, en vertu de sa convocation en date du deux des mois et an que ci-dessus.

**PRESENTS** : M. MARIU Roland, Maire - M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint - Mme DUCHÊNE Arlette, 2<sup>ème</sup> Adjointe - M. LEGRAND Gérard, 3<sup>ème</sup> Adjoint - Mme NOMINE Nathalie, 4<sup>ème</sup> Adjointe - Mme CUNHA Martine - M. PLUME Sylvain - M. MESNARD Olivier - Mme BLANCHET Sandrine - Mme MORIN Magali - M. LUCIER Frédéric

**ABSENTS EXCUSES** : Mme ROY BOUTELOUP Cécile – M. D'ARGENT Clément - Mme DUFRAISSE Isabelle - M. LAFARGE Philippe

**POUVOIRS** : Mme ROY BOUTELOUP Cécile à Mme BLANCHET Sandrine  
M. LAFARGE Philippe à M. LUCIER Frédéric  
Mme DUFRAISSE Isabelle à Mme NOMINE Nathalie

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme NOMINE Nathalie

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11  
\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 13

**OBJET** : Budget Général- *VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015*

Le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Xavier GAUTHIER, 1<sup>er</sup> adjoint au Maire de VILLEPERDUE, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par M. MARIU Roland, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré;

1° lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	EXPLOITATION		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		0,00	0,00		0,00	0,00
Opérations de l'exercice	580570,60	734128,03	243843,31	530652,84	824413,91	1264780,87
Totaux	580570,60	734128,03	243843,31	530652,84	824413,91	1264780,87
<b>Résultats de clôture</b>		<b>153557,43</b>		<b>286809,53</b>		<b>153557,43</b>
Restes à réaliser			548600,00	94000,00	548600,00	94000,00
Totaux cumulés		153557,43	548600,00	380809,53	548600,00	534366,96
<b>Résultats définitifs</b>		<b>153557,43</b>	<b>167790,47</b>			<b>-14233,04</b>

2° constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relative au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;  
déclarent que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de leur part.

3° reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus

Après délibération le Conseil Municipal adopte à l'unanimité, à main levée des membres présents et/ou représentés, ce compte administratif.

## **DE\_2016\_013**

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11  
\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### **OBJET : Budget Général - ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2015**

Le Conseil Municipal

- après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires 2015 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés les bordereaux de titres de recettes et de mandats, le compte de gestion du budget général dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer ;

- après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2015 à l'unanimité ;

- après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2015 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures ;

1\* Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2015, y compris celles relatives à la journée complémentaire ;

2\* Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2015 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3\* Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur Municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

## **DE\_2016\_014**

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11  
\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### **OBJET : Budget Général - Affectation du résultat 2015**

Après vérification et accord sur l'état de consommation et de réalisation des crédits établi par la Trésorerie de Sainte Maure, M. le Maire propose aux élus :

- 1- d'intégrer au budget primitif 2016 du budget général les résultats de la gestion 2015 dès le vote dudit budget primitif
- 2- que les éventuels ajustements de crédits soient effectués par délibération si cela s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal constatant un excédent de fonctionnement 2015 de 153 557.43 €, décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice 2015 - Excédent	153557,43
Déficit	
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2015</b>	153557,43
<i>Affectation obligatoire:</i>	
* à l'apurement du déficit	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	153557,43
<i>Solde disponible affecté comme suit:</i>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	0,00
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	
<b>B- DEFICIT AU 31-12-2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

## DE\_2016\_015

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11

\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### OBJET : Budget Général - VOTE DES TAUX 2016

M. le Maire rappelle :

- 1- le passage à la TPU au niveau de la communauté de communes en 2009,
- 2- la baisse notable des dotations de l'Etat,
- 3- l'augmentation de 3% en 2009 sur les taux des taxes d'habitations et Foncières non bâties et de 8% sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties et uniformément de 2% sur les taux de 2010 et de 1% sur les taux 2011,
- 4- l'augmentation de 2% en 2014 et en 2015 sur les taux des taxes d'habitations et Taxes Foncières sur le non bâtie et de 4% sur le taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties

Il donne connaissance de l'état 1259, des bases prévisionnelles 2016 et du produit fiscal attendu qui est de 152 076 € hors allocations compensatrices.

Taxe	taux 2009	taux 2010	taux 2011 2012	taux 2014	taux 2015	bases 2016	taux 2016	Produit attendu
Taxe d'habitation	12,79%	13,05%	13,18%	13,44%	13,70%	596500	13,70%	81721
Taxe foncière-bâti	10,82%	11,04%	11,15%	11,60%	12,06%	506500	12,06%	61084
Taxe foncière-non bâti	23,90%	24,38%	24,62%	25,11%	25,61%	36200	25,61%	9271
Taxe professionnelle								0
Total attendu								152076

Il propose de maintenir en 2016 les taux de la Taxe d'Habitation, de la Taxe Foncière sur le Non Bâtie et de la Taxe Foncière sur les propriétés Bâties identiques à 2015.

Après délibération les élus acceptent cette proposition à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, et chargent M. le Maire de notifier cette décision aux services fiscaux par l'intermédiaire des services préfectoraux.

Taxe	bases 2016	taux 2016	Produit attendu
Taxe d'habitation	596500	13,70%	81721
Taxe foncière-bâti	506500	12,06%	61084
Taxe foncière-non bâti	36200	25,61%	9271
Total attendu			152076

## DE\_2016\_016

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11

\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### OBJET : Budget Général - SUBVENTIONS 2016

Le Conseil Municipal :

- prend connaissance des diverses demandes de subvention reçues et de la liste des subventions attribuées les années précédentes,
- arrête les inscriptions budgétaires y afférent comme suit : 2500 € à l'article 6574,
- décide de maintenir la subvention pour les CFA, MFR, ... à 25 € par élève domicilié dans la commune et scolarisé dans ce type d'établissement,
- rappelle que des aides ponctuelles sont toujours envisageables en cours d'année notamment pour les associations qui rencontreraient des difficultés particulières à boucler leur budget.

Après discussion et délibération, les élus décident d'accorder les subventions suivantes, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, pour l'année 2016 :

Demandeur ou bénéficiaire	Payé 2013	Payé 2014	Payé 2015	Proposé 2016
<b>article 6574</b>	<b>1 336,70 €</b>	<b>1 243,20 €</b>	<b>1 519,70 €</b>	<b>2 500,00€</b>
ACIL	70,00 €	70,00 €	70,00 €	70,00 €
Amicale sapeurs pompiers le balzac				200,00 €
Badminton				165,00 €
CFA BTP St Pierre des Corps		80,00 €		50,00 €
CFA Joué les Tours	120,00 €	120,00 €	40,00 €	50,00 €
CFA MFRo- Sorigny		40,00 €	40,00 €	50,00 €
Clows Zhopitaux	350,00 €			300,00 €
Comice Agricole	98,70 €	99,20 €	99,70 €	99,20 €
Coopérative scolaire	468,00 €	484,00 €	500,00 €	550,00€
FLES Chinon	300,00 €	400,00 €	800,00 €	
Gym Artannes				60,00 €
MFR Azay le Rideau			40,00 €	75,00 €
MFR Noyant				25,00 €
Verdun et plantation		100,00 €		200,00 €
Divers				606,00 €

## DE\_2016\_017

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11

\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### OBJET : Budget Général - VOTE DU BUDGET 2016

M. le Maire présente ensuite les prévisions budgétaires 2016, les notifications de dotations et de subventions ainsi que la liste des subventions accordées et détaille les programmes d'investissement à continuer ou à mettre et œuvre et leur financement.

Le budget 2016 est proposé comme suit :

<i>Section de FONCTIONNEMENT</i>					
Chapitre	Libellés	BP+DM 2015	Réalisé 2015	Propositions	Vote
	DEPENSES				
011	Charges à caractère général	191300,00	174 433,21	200820,00	200820,00
012	Charges de personnel	373600,00	342 174,96	330000,00	330000,00
014	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	56300,00	55 463,39	55300,00	55300,00
66	Charges financières	8500,00	8 372,04	7300,00	7300,00
67	Charges exceptionnelles	300,00	127,00	200,00	200,00
68	Dotations aux amortissements	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4819,00	0,00	3783,00	3783,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>634819,00</b>	<b>580 570,60</b>	<b>597403,00</b>	<b>597403,00</b>
	RECETTES				
002	Excédent de fonction reporté	0,00	0,00	0,00	0,00
013	Atténuations de charges	32000,00	34 583,43	32000,00	32000,00
70	Produits des services et ventes diverses	63575,00	73 661,67	64775,00	64775,00
72	Travaux en régie	50000,00	49 971,62	40000,00	40000,00
73	Impôts et taxes	282798,00	284 484,00	281500,00	281500,00
74	Dotations-Subvent--Participat	174146,00	187 133,04	177428,00	177428,00
75	Autres produits gestion couran	89200,00	100 482,97	83700,00	83700,00
76	Produits financiers	0,00	2,81	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	6000,00	3 808,49	3000,00	3000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>697719,00</b>	<b>734 128,03</b>	<b>682403,00</b>	<b>682403,00</b>
	Balance	62900,00	153557,43	85000,00	85000,00

<i>Section d'INVESTISSEMENT</i>					
Chapitre	Libellés	BP+DM 2015	Reports	Propositions	Total
	DEPENSES				
001	Déficit reporté	0,00		0,00	0,00
10	Remboursement TLE	0,00			
16	Remboursement des emprunts, dettes, caution	40500,00		42000,00	42000,00
13	Annulation de titre subvention transférable	0,00			
20/21/23	Opérations d'équipement	714920,00	548600,00	477400,00	1026000,00
020	Dépenses imprévues	941,50		4366,96	4366,96
040	Transfert entre section- travaux en régie	50000,00		40000,00	40000,00
041	moins value sur cession	0,00			
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>806361,50</b>	<b>548600,00</b>	<b>563766,96</b>	<b>1112366,96</b>
	RECETTES				
001	Excécent reporté	0,00	286809,53	0,00	286809,53
10222	Fonds affectés- FCTVA	71200,00	94000,00	69000,00	163000,00
10	Dotations... (hors 1068) Taxes urbanismes	0,00		0,00	0,00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	175427,31		153557,43	153557,43
13	Subventions d'investissement	215734,00		147000,00	147000,00
16	Emprunts	177000,00		274000,00	274000,00
165	Autres/ Cautions	3000,00		3000,00	3000,00
20	Subventions- Participations	0,00		0,00	0,00
024	Produits de cession d'immobilisations	63000,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours				
021	Virement de la section de fonctionnement	62900,00		85000,00	85000,00
040	Opérations de transfert entre section	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	0,00		0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>768261,31</b>	<b>380809,53</b>	<b>731557,43</b>	<b>1112366,96</b>
	Différence	-38100,19	-167790,47	167790,47	0,00

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote ce budget.

## DE\_2016\_018

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11  
\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### *OBJET : EAU POTABLE- Affectation des résultats 2015*

Après vérification et accord sur l'état de consommation et de réalisation des crédits établi par la Trésorerie de Sainte Maure, M. le Maire propose aux élus :

- 1- d'intégrer au budget primitif 2016 du budget annexe eau potable les résultats de la gestion 2015 dès le vote dudit budget primitif
- 2- que les éventuels ajustements de crédits soient effectués par délibération si cela s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal constatant un excédent de fonctionnement 2015 de 44 021,61 €, décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté 2015 (report à nouveau - débiteur)	-
Excédent antérieur reporté 2015 (report à nouveau - créditeur)	24472,52
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	38000,00
Résultat de l'exercice - Excédent	19549,09
Résultat de l'exercice - Déficit	-
<b>Résultat cumulé au 31-12-2015</b>	<b>44021,61</b>
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2015</b>	44021,61
<i>Affectation obligatoire:</i>	
* à l'apurement du déficit	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	
<i>Solde disponible affecté comme suit:</i>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	44021,61
<b>B- DEFICIT AU 31-12-2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-

## DE\_2016\_019

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11  
\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### *OBJET : BUDGET EAU POTABLE - VOTE DU BUDGET 2016*

Après s'être fait présenter le projet de budget et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe eau potable, comme suit :

<b>EAU POTABLE - SECTION D'EXPLOITATION</b>				
Chapitre	Libellés	BP+DM N-1	Propositions	Vote
	<b>DEPENSES</b>			
011	Charges à caractère général	1246,54	1500,00	1500,00
012	Charges de personnel	3500,00	4000,00	4000,00
66	Charges financières			0,00
67	Charges exceptionnelles			0,00
6811-042	Dotations aux amortissements	17293,55	19000,00	19000,00
022	Dépenses imprévues	0,00	1421,61	1421,61
023	Autofinancement complémentaire	0,00	58000,00	58000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>22040,09</b>	<b>83921,61</b>	<b>83921,61</b>
Chapitre	<b>RECETTES</b>			
002	Excédent reporté	24472,52	44021,61	44021,61
71	Produits des services et ventes directes	32013,71	33000,00	33000,00
777	Amortissement subventions	6802,10	6900,00	6900,00
778	Autres produits exceptionnels	2773,37	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>66061,70</b>	<b>83921,61</b>	<b>83921,61</b>

<b>EAU POTABLE - SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	Libellés	RAR N-1	Propositions	Votes
	<b>DEPENSES</b>			
001-00	Déficit antérieur reporté			
020-00	Dépenses imprévues		1048,63	1048,63
1641-00	Remboursement des emprunts, dettes, cautions			0,00
21531-11	Renforcement renouvellement branchement...	88000,00	33000,00	121000,00
21531-13	Honoraires PP forage 3	25000,00		25000,00
139111-040	Amortissement des subventions reprises		6900,00	6900,00
2762-041	Autres immobilisations financières (TVA)		5000,00	5000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>113000,00</b>	<b>45948,63</b>	<b>158948,63</b>
Chapitre	<b>RECETTES</b>			
62/21531-0	Immobilisations en cours- cessions (TVA)		5000,00	5000,00
001-00	Excédent reporté		59948,63	59948,63
021-00	Autofinancement complémentaire		58000,00	58000,00
1068-00	Fonds affectés (Excédent F -FCTVA - DGE...)		0,00	0,00
13111-13	Subvention AELB PP Forage 3	12000,00		12000,00
1313-13	Subvention Département PP Forage 4			0,00
2315-00	Autres immobilisations financières créances		5000,00	5000,00
28121	Amortissement subventions		19000,00	19000,00
	<b>TOTAL</b>	<b>12000,00</b>	<b>146948,63</b>	<b>158948,63</b>
	Excédent ou Déficit final	<b>-101000,00</b>	<b>101000,00</b>	<b>0,00</b>

**DE\_2016\_020**

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11

\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

**OBJET : ASSAINISSEMENT- Affectation des résultats 2015**

Après vérification et accord sur l'état de consommation et de réalisation des crédits établi par la Trésorerie de Sainte Maure, M. le Maire propose aux élus :

- 1- d'intégrer au budget primitif 2016 du budget annexe assainissement les résultats de la gestion 2015 dès le vote dudit budget primitif
- 2- que les éventuels ajustements de crédits soient effectués par délibération si cela s'avère nécessaire.

Le Conseil Municipal constatant un excédent de fonctionnement 2015 de 16899.81 €, décide, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

<b>Pour mémoire</b>	
Déficit antérieur reporté 2015 (report à nouveau - débiteur)	-
Excédent antérieur reporté 2015 (report à nouveau - créditeur)	40419,06
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	4600,00
Résultat de l'exercice - Excédent	-
Résultat de l'exercice - Déficit	-23519,25
<b>Résultat cumulé au 31-12-2015</b>	<b>16899,81</b>
<b>A- EXCEDENT AU 31-12-2015</b>	16899,81
<i>Affectation obligatoire:</i>	
* à l'apurement du déficit	
Déficit résiduel à reporter	
* à la couverture du besoin de financement de l'investissement - compte 1068	
<i>Solde disponible affecté comme suit:</i>	
* affectation complémentaire en réserves - compte 1068	
* affectation à l'excédent reporté (report à nouveau- 002)	16899,81
<b>B- DEFICIT AU 31-12-2015</b>	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	-

## DE\_2016\_021

Nombre : \* de conseillers en exercice : 15 - de conseillers présents : 11

\* de pouvoirs : 3 \* de votants : 14

### *OBJET : BUDGET ASSAINISSEMENT - VOTE DU BUDGET 2016*

Après s'être fait présenter le projet de budget et en avoir délibéré le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés, à main levée, vote le budget primitif du budget annexe assainissement, comme suit:

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				
<b>SECTION D'EXPLOITATION</b>				
Chapitre	Libelés	BP+DM N-1	Propositions	Vote
	DEPENSES			
011	Achats, autres charges externes, R.R.R.	32510,00	38900,00	38900,00
012	Charges de personnel	6480,00	5400,00	5400,00
65	Autres charges de gestion courante	24300,00	23300,00	23300,00
66	Charges financières	12720,00	10200,00	10200,00
67	Charges exceptionnelles	1000,00	800,00	800,00
6811	Dotations amortis - provisions	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	479,06	249,81	249,81
023	Autofinancement complémentaire	56100,00	44500,00	44500,00
002	Déficits antérieurs reportés			0,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>133589,06</b>	<b>123349,81</b>	<b>123349,81</b>
	RECETTES			
70	Ventes de prod fabriqués, Services, March.	76370,00	90000,00	90000,00
758	Frais facturation redevance modernisation ré	0,00	50,00	50,00
774	Subvention exceptionnelle	2000,00	0,00	0,00
777	Subventions reprises hors station	14800,00	16400,00	16400,00
778	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
002	Excédents antérieurs reportés	0,00	16899,81	16899,81
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>93170,00</b>	<b>123349,81</b>	<b>123349,81</b>

<b>BUDGET ASSAINISSEMENT</b>				
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>				
Chapitre	Libelés	RAR N-1	Propositions	Vote
	DEPENSES			0,00
001-00	Déficit reporté		35273,27	35273,27
020-00	Dépenses imprévues		726,73	726,73
13918-00	Subventions reprise hors station		1400,00	1400,00
	Subventions reprises station		15000,00	15000,00
1641-00	Emprunt en euro (annuité)		4300,00	4300,00
	Emprunt station		5800,00	5800,00
1681-00	Remboursement prêt relais	0,00	0,00	0,00
21532-11	Remplacement Pompes- poste Arche	16000,00	19000,00	35000,00
	<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>16000,00</b>	<b>81500,00</b>	<b>97500,00</b>
	RECETTES			
001-00	Excédent reporté			0,00
021-00	Virement de la section de fonctionnement		2000,00	2000,00
10222-00	FCTVA		53000,00	53000,00
281532-00	Amortissement des Réseaux et pompes		12000,00	12000,00
	Amortissement station		30500,00	30500,00
	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>97500,00</b>	<b>97500,00</b>
<b>Balance</b>		<b>-16000,00</b>	<b>16000,00</b>	<b>0,00</b>

**Liste et N° des délibérations prises :**

**V BUDGET- FINANCES**

*DE\_2016\_012 Budget général et adoption compte administratif 2015*

*DE\_2016\_013 Budget général et adoption du Compte de gestion 2015*

*DE\_2016\_014 Budget général et affectation du résultat 2015*

*DE\_2016\_015 Budget général et vote des taux 2016*

***DE\_2016\_016 Budget général et subventions 2016***

***DE\_2016\_017 Vote du budget général 2016***

***DE\_2016\_018 Budget eau potable et affectation du résultat 2015***

***DE\_2016\_019 Vote du budget Eau potable 2016***

***DE\_2016\_020 Budget assainissement et affectation du résultat 2015***

***DE\_2016\_021 Vote du budget assainissement 2016***

**Liste des contrats et/ou marchés signés :**

Néant

**Signature des membres présents :**

**M. MARIAU Roland, Maire**

**M. GAUTHIER Xavier, 1<sup>er</sup> Adjoint**

**Mme DUCHENE Arlette, 2<sup>ème</sup> Adjointe**

**M. LEGRAND Gérard, 3<sup>ème</sup> Adjoint**

**Mme NOMINE Nathalie, 4<sup>ème</sup> Adjointe – Secrétaire de séance - 1 pouvoir**

**Mme CUNHA Martine**

**Mme ROY BOUTELOUP Cécile - absente excusée avec pouvoir donné**

**M. LAFARGE Philippe - absent excusé avec pouvoir donné**

**M. PLUME Sylvain**

**M. D'ARGENT Clément - absent excusé**

**M. MESNARD Olivier**

**Mme BLANCHET Sandrine – 1 pouvoir**

**Mme MORIN Magali**

**M. LUCIER Frédéric - 1 pouvoir**

**Mme DUFRAISSE Isabelle - absente excusée avec pouvoir donné**